

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 4 décembre 2018

Impulsion du dispositif Asalée en région Grand Est

Coopération pluri professionnelle entre médecins généralistes et infirmiers, les actions de l'association Asalée sont intégrées au cabinet des praticiens, afin de s'adapter à l'évolution de la demande de soins, notamment en raison de la part croissante des maladies chroniques. En proposant dans les cabinets médicaux un accompagnement individuel des patients par un infirmier spécifiquement formé, Asalée vient compléter la pratique médicale et répond ainsi au besoin d'évolution des pratiques des professionnels de 1er recours vers un exercice pluri professionnel et coordonné.

Les compétences mobilisables par les infirmiers Asalée :

- Suivi du patient diabétique de type 2 incluant rédaction et signature de prescriptions types des examens, prescription et réalisation des ECG, prescription, réalisation et interprétation des examens des pieds.
- Suivi du patient à risque cardiovasculaire incluant prescription et réalisation des ECG.
- Suivi du patient tabagique à risque BPCO, incluant prescription, réalisation et interprétation de spirométrie.
- Consultation de repérage des troubles cognitifs et réalisation de test mémoire, pour les personnes âgées.

Le dispositif Asalée constitue également en ville une offre alternative aux programmes d'ETP collective autorisés par l'ARS dans les réseaux et les MSP

Etat des lieux et perspectives d'évolution du programme en région Grand Est

En 2018, le dispositif Asalée concerne 13 équipes adhérentes actives sur les Vosges, la Meuse, l'Aube, la Marne et le Bas-Rhin : 14 infirmiers exerçant avec 60 médecins.

Le Plan National d'Accès aux Soins prévoit de développer et pérenniser les coopérations entre professionnels de santé, ainsi que le déploiement de nouvelles infirmières Asalée dans les zones sous-denses. L'objectif national est de 100 ETP engagés d'ici 5 ans.

L'ARS Grand Est et l'Assurance Maladie, qui travaillent étroitement sur le développement de l'exercice coordonné, ont établi un point de situation complet du déploiement d'Asalée dans la région : celui-ci est très hétérogène, avec des implantations très minoritaires voire absentes dans plusieurs départements.

Compte tenu de ce constat, l'objectif est de mettre en place une démarche « proactive » pour aider à proposer le service, faciliter la constitution d'équipes et développer la mise en place de ces protocoles sur la région.

A cet effet une convention a été signée entre l'ARS Grand Est et l'association Asalée en octobre 2018.

Le développement du dispositif Asalée, sous l'impulsion des professionnels de terrain et avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, s'inscrit dans un mouvement plus large de transformation de l'offre des soins primaires

L'accent va être mis sur les territoires sous dotés voire dépourvus d'infirmières Asalée.

Plusieurs territoires sont identifiés comme prioritaires : les Ardennes, l'Aube, la Haute Marne, la Moselle, le nord de la Meurthe et Moselle.

Les objectifs d'intervention de l'association Asalée en lien avec l'ARS sont :

- Organiser la promotion d'Asalée dans tous les secteurs jugés déficitaires.
- Procéder au recrutement d'un infirmier pour les sites identifiés.
- S'assurer de la conformité des sites.
- Mettre en place les formations d'intégration dans Asalée pour les équipes formées, y compris des actions de compagnonnage et de suivi « post compagnonnage » sur la région Grand Est.

Les critères d'inscription des professionnels de santé au dispositif :

- Les médecins des structures participant à l'expérimentation doivent être situés préférentiellement dans des zones de mise en œuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des professionnels de santé, des maisons de santé, des pôles de santé et des centres de santé.
- Les infirmiers participant au dispositif sont en principe des infirmiers libéraux. Toutefois, si les candidatures d'infirmiers libéraux sont insuffisantes, un ou plusieurs infirmiers peuvent être salariés de l'Association Asalée.

Contact PRESSE

ARS Grand Est : Laura Philis,
ars-grandest-presse@ars.sante.fr